

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale AURA

Par courrier

Direction Commerciale Régionale AURA
TSA 20129
69461 LYON CEDEX 06

Par internet

e-mail : edfentreprises-centre-est-aura@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 86 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

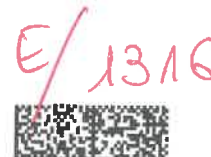
09 72 67 50 26 (service gratuit + prix d'appel)

202895 34113 6654

1/2 27
MAJOREL 62

FLX24800300001383-C7RRAA81

EARL LA BLACHETTE
EARL EARL LA BLACHETTE
3120 CHEMIN DU FREYSSINET
26700 PIERRELATTE



Facture du 05/09/2023 n° 10181098654



Electricité

Montant Hors TVA	407,53 €
Montant TVA (payée sur les débits)	73,23 €

Facture TTC	480,76 €
--------------------	-----------------

Montant total à payer (TTC)	480,76 €
------------------------------------	-----------------

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 05/10/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 04/10/2023

Suite à votre demande de Bouclier/Amortisseur Electricité: si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, consultez la calculatrice (www.edf.fr) pour comparer le prix moyen 2023 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **6997005046**
Compte commercial : 2020005491264

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Flexible

Nom du client

EARL LA BLACHETTE

Lieu de consommation

Référence acheminement : 19773805955771
CHEMIN DES GRES
POMPAGE AGRICOLE
26700 PIERRELATTE

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de	480,76 €
à partir du :	20/09/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 85000540230 XX

Détail de votre facture du 05/09/2023 n° 10181098654

Document à conserver 10 ans

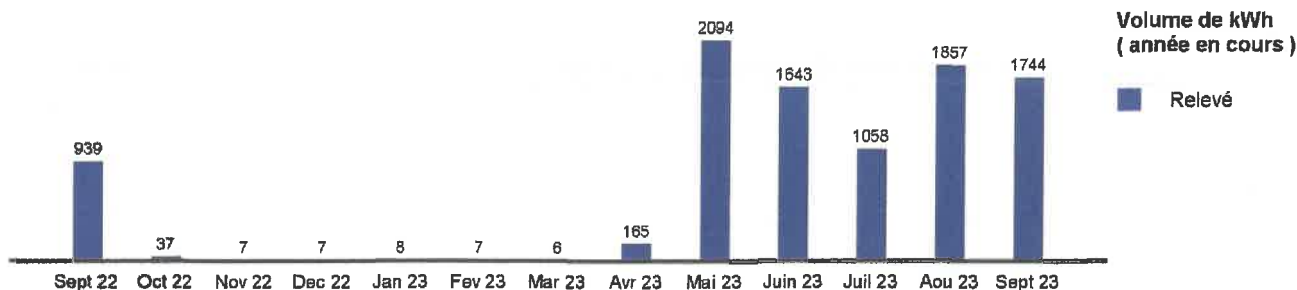
Données contrat

Contrat Flexible
Réf. de votre contrat 2010005494004
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/03/2022
Venant à échéance le 01/03/2024

Données Point de Livraison

CHEMIN DES GRES POMPAGE AGRICOLE 26700
PIERRELATTE
Réf Acheminement Electricité : 19773805955771

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				399,33 € HT	
Abonnement électricité (HT)		Période	Prix unitaire HT	50,63 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/08/2023 au 30/09/2023		45,75 €/mois	91,50 €	5,50 %
Annulation de l'abonnement	du 01/08/2023 au 31/08/2023			-40,87 €	5,50 %
Consommation (HT)		Période	Conso 1 744 kWh	Prix unitaire HT	348,70 € Taux de TVA
Régularisation Electricité Heures Pleines Saison Basse	du 04/07/2023 au 03/08/2023	-1 643 kWh	22,228 c€/kWh	-365,21 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Saison Basse	du 04/07/2023 au 03/08/2023	-214 kWh	14,270 c€/kWh	-30,54 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Saison Basse	du 04/07/2023 au 31/07/2023	1 484 kWh	22,228 c€/kWh	329,86 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Saison Basse	du 01/08/2023 au 03/08/2023	159 kWh	22,305 c€/kWh	35,46 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Saison Basse	du 04/07/2023 au 31/07/2023	193 kWh	14,270 c€/kWh	27,54 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Saison Basse	du 01/08/2023 au 03/08/2023	21 kWh	14,311 c€/kWh	3,01 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Saison Basse	du 04/08/2023 au 03/09/2023	1 291 kWh	22,305 c€/kWh	287,96 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Saison Basse	du 04/08/2023 au 03/09/2023	453 kWh	14,311 c€/kWh	64,83 €	20,00 %
Régularisation Amortisseur Electricité Heures Pleines Saison Basse	du 04/07/2023 au 03/08/2023	-1 643 kWh	-0,580 c€/kWh	9,53 €	20,00 %
Régularisation Amortisseur Electricité Heures Creuses Saison Basse	du 04/07/2023 au 03/08/2023	-214 kWh	-0,337 c€/kWh	0,72 €	20,00 %
Régularisation Amortisseur Electricité Heures Pleines Saison Basse	du 04/07/2023 au 31/07/2023	1 484 kWh	-0,580 c€/kWh	-8,61 €	20,00 %
Régularisation Amortisseur Electricité Heures Pleines Saison Basse	du 01/08/2023 au 03/08/2023	159 kWh	-0,301 c€/kWh	-0,48 €	20,00 %
Régularisation Amortisseur Electricité Heures Creuses Saison Basse	du 04/07/2023 au 31/07/2023	193 kWh	-0,337 c€/kWh	-0,65 €	20,00 %
Régularisation Amortisseur Electricité Heures Creuses Saison Basse	du 01/08/2023 au 03/08/2023	21 kWh	-0,175 c€/kWh	-0,04 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Pleines Saison Basse	du 04/08/2023 au 03/09/2023	1 291 kWh	-0,301 c€/kWh	-3,89 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Creuses Saison Basse	du 04/08/2023 au 03/09/2023	453 kWh	-0,175 c€/kWh	-0,79 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 29,46 €, et la part variable est de 22,45 €

Services	0,00 € HT	
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		Taux de TVA
Opti Zen	INCLUS	INCLUS

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)			8,20 € Hors TVA	
Contribution au Service Public de l'Electricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 04/08/2023 au 04/09/2023	1 744 kWh	0,10000 c€/kWh	1,74 € 20,00 %
		29,46	21,93 %	6,46 € 5,50 %

Détail de votre facture du 05/09/2023 n° 10181098654

Données contrat

Contrat Flexible
 Réf. de votre contrat 2010005494004
 Prix non réglementés
 Souscrit depuis le 01/03/2022
 Venant à échéance le 01/03/2024

Données Point de Livraison

CHEMIN DES GRES POMPAGE AGRICOLE 26700
 PIERRELATTE
 Réf Acheminement Electricité : 19773805955771

Total Hors TVA pour ce site

407,53 € Hors TVA

TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)

TVA à 5,50%

TVA à 20,00%

Assiette

57,09 €

350,44 €

73,23 €

3,14 €

70,09 €

Total TTC pour ce site

480,76 € TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 186 Type de compteur : Compteur Linky

Coefficient de lecture : 100

Heures Creuses : 3H20-7H50 12H20-15H50

Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons

Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 36,0

Inc	ourniture (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures Pleines Saison Haute		356 le 04/08/2023	356 le 04/09/2023
Heures Creuses Saison Haute		348 le 04/08/2023	348 le 04/09/2023
Heures Pleines Saison Basse		12734 le 04/08/2023	14025 le 04/09/2023
Heures Creuses Saison Basse		27806 le 04/08/2023	28259 le 04/09/2023

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les prix de votre Contrat d'électricité évoluent à compter du 1er août, suite à l'évolution des Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) par décision des Pouvoirs Publics. Afin de tenir compte de l'évolution récente des prix de marché de l'électricité, conformément aux termes de votre (vos) contrat(s), les prix applicables à votre consommation d'électricité évoluent à compter du 1er janvier 2023.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 30 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),

2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),

1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),

1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien,

0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

